

# Délibération du Conseil d'Administration

## Délibération n°24/01

Nombre d'administrateurs :

En exercice : 11

Présents : 7

Votants : 8

Adoptée l'unanimité

*L'an deux mille vingt-quatre le 24 janvier à 17h30 le Centre Communal d'Action Sociale dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Christel Refour.*

*Date d'envoi de la convocation : le 18 janvier 2024*

**Présents :** MM. Mmes, C. Batailh, M. Bonifay, S. Maire, I. Malzy, P. Olivieri, C. Refour, A. Lucas

**Excusés :** P. Cardin, G-A. El Jamal, J-F. Sele

**Pouvoirs :** J-C. Greslou à C. Refour

## 01 - Objet : Budget du CCAS – Approbation du budget primitif 2024

Lors de sa séance du 20 décembre 2023, le Conseil d'administration a débattu sur les orientations budgétaires du CCAS pour 2024.

A partir de ces orientations et des besoins recensés, a été élaboré le projet de budget primitif pour l'exercice 2024 soumis à adoption, qui s'équilibre :

- Pour la section de fonctionnement à **1 645 000,00 €**
- Pour la section d'investissement à **26 500,00 €**

**LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**, après en avoir délibéré,

**DECIDE** d'approuver, par chapitre, le budget primitif du CCAS 2024, annexé à la présente délibération, tel qu'il lui a été présenté.

Fait à Meylan le **24 JAN. 2024**

Pour le Président,  
La Vice-présidente,  
Christel Refour



**COMMUNE dont la population est de 3500 habitants et plus : CCAS DE MEYLAN (1)**

AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)

Numéro SIRET : 26381035000011

POSTE COMPTABLE : CENTRE DES FINANCES PUBLIQUES SAINT MARTIN D'HERES

**M. 57**

**Budget primitif**

**Voté par nature**

**BUDGET : CCAS (3)**

**ANNEE 2024**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

## Sommaire

### **I - Informations générales**

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent - Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	8

### **II - Présentation générale du budget**

A - Vue d'ensemble - Vote et reports	9
B1 - Présentation des AP votées	10
B2 - Présentation des AE votées	11
C1 - Equilibre financier du budget - Investissement	12
C2 - Equilibre financier du budget - Fonctionnement	15
D1 - Balance générale - Dépenses	17
D2 - Balance générale - Recettes	19

### **III - Vote du budget**

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	21
A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article	25
A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement	27
A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP	28
A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP	29
A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article	30
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	32
B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article	35
B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article	38

### **IV - Annexes**

#### **A - Présentation croisée**

A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A1.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A1.900 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A1.901 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	Sans Objet
A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA	Sans Objet
A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A1.906 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A1.907 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A1.908 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet
A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	Sans Objet
A2.01 - Opérations non ventilables	Sans Objet
A2.930 - Fonction 0 - Services généraux	Sans Objet
A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
A2.931 - Fonction 1 - Sécurité	Sans Objet
A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	Sans Objet
A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	Sans Objet
A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	Sans Objet
A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA	Sans Objet
A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI	Sans Objet
A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	Sans Objet
A2.936 - Fonction 6 - Action économique	Sans Objet
A2.937 - Fonction 7 - Environnement	Sans Objet
A2.938 - Fonction 8 - Transports	Sans Objet

#### **B - Annexes patrimoniales**

B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	Sans Objet
B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	Sans Objet
B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux	Sans Objet
B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encaissement	Sans Objet
B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	Sans Objet

B1.6 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.7 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
<b>B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements</b>	40
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthétique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthétique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8 - Subventions versées	41
<b>B9 - Etat du personnel</b>	42
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet

**C - Annexes budgétaires**

<b>C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses</b>	45
<b>C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes</b>	46

**D - Autres éléments d'information**

D1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D3 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D4.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D4.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D5.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D5.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet

**V - Arrêté et signatures**

A - Arrêté et signatures	48
--------------------------	----

Preciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grises ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement : les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également par les collectivités de moins de 3500 habitants qui mobiliseraient des AP-AE régies par l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.1 et C2.2 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de règle simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

## **I – INFORMATIONS GÉNÉRALES**

### **INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIÈRES**

Informations fiscales (N=2)	
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	Collectivité
	0,00

	Valeurs
<b>Informations financières -- ratios</b>	
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population
2	Recettes réelles de fonctionnement / population
3	Dépenses d'équipement brut / population
4	Encours de dette / population (2) (3)
5	DGF / population
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)
10	Espargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)

A l'expérience et selon les dimensions de l'interaction et de l'information, nous pouvons distinguer deux types d'informations : les informations **commoditaires** et les informations **technologiques**.

La recherche de la sécurité sociale et réglementaire dans les dispositifs locaux

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1<sup>er</sup> janvier N.

(3) L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables co

## I - INFORMATIONS GÉNÉRALES

### MODALITÉS DE VOTE DU BUDGET

	A	B

I – L'assemblée délibérante décide de voter le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».

III – Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :

- Fonctionnement : 7,50 %
- Investissement : 7,50%

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses nettes de chaque section

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire.
- budgétaire par délibération N° ... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + Di.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

**I – INFORMATIONS GÉNÉRALES**  
**EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT – RÉSULTATS (1)**

				I
				C1

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE N-1</b>				
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
Investissement	0,00	0,00	(3)	A2 0,00
Fonctionnement	0,00	0,00	(4)	A3 0,00

<b>RESTES À REALISER N-1</b>				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)	
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II	III + IV	0,00	B1 0,00
Investissement	I	III	0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II	IV	0,00	B3 0,00

<b>RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)</b>		
	TOTAL	Investissement
	A1 + B1	
	A2 + B2	
	A3 + B3	

- (1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.
- (2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
- (3) Solde d'exécution N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.
- (4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.
- (5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

<b>Chap. / art. (2)</b>	<b>Libellé</b>	<b>Dépenses engagées non mandatées</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) 0,00
018	RSA	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) 0,00
011	Charges à caractère général (4)	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) 0,00
018	RSA	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) 0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
73	Impôts et taxes	0,00
731	Fiscalité locale	0,00
74	Dotations et participations (4)	0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	0,00
013	Atténuations de charges (4)	0,00
016	APA	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques (4)	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du comité administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les chapitres 204 et 2324.

**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET**  
**VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS**

		DEPENSES	RECETTES		
<b>VOTE</b>	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	26 500,00	26 500,00		II
		+			A
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00		
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)		(si solde négatif) 0,00		
		=			
	Total de la section d'investissement (2)		26 500,00		
			26 500,00		
<b>VOTE</b>	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget		1 645 000,00	1 645 000,00	
		+			
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)		0,00		
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)		(si déficit) 0,00		
		=			
	Total de la section de fonctionnement (3)		1 645 000,00		
			1 645 000,00		
			1 645 000,00		
	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>		1 671 500,00		
			1 671 500,00		
			1 671 500,00		

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du comité administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats. Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<b>II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET</b>		
<b>PRÉSENTATION DES AP VOTÉES</b>		
<b>Numéro</b>	<b>AUTORISATION DE PROGRAMME (1)</b>	<b>Montant</b>
	<b>Libellé</b>	
	<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>
	<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

**II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET**  
**PRÉSENTATION DES AE VOTÉES**

		II B2
<b>AUTORISATION D'ENGAGEMENT [1]</b>		
<b>Numeró</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>0,00</b>
<b>« AE de dépenses imprévues » [2]</b>		
		<b>0,22</b>
		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ÉQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>					<b>II</b>
					<b>C1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (y compris opérations) (3)	25 000,00	0,00	4 571,00	4 571,00	4 571,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (3) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (3)	12 600,00	0,00	19 000,00	19 000,00	19 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (3) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>37 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>23 571,00</b>	<b>23 571,00</b>	<b>23 571,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	3 400,00	0,00	2 929,00	2 929,00	2 929,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>3 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 929,00</b>	<b>2 929,00</b>	<b>2 929,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>		<b>41 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>26 500,00</b>	<b>26 500,00</b>	<b>26 500,00</b>

040	Opérations ordre transf. entre sections (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>41 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>26 500,00</b>	<b>26 500,00</b>	<b>26 500,00</b>
			+		
			<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>		<b>0,00</b>
			=		
			<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>		<b>26 500,00</b>

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(7) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(8) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>						<b>II</b>
						<b>C1</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138) (3)	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (13)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>25 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	600,00	0,00	1 071,00	1 071,00	1 071,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf. (3) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (8)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	3 400,00	0,00	2 929,00	2 929,00	2 929,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>4 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 000,00</b>	<b>4 000,00</b>	<b>4 000,00</b>
45...	Chapitres d'opérations pour le compte de tiers (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>		<b>29 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 000,00</b>	<b>4 000,00</b>	<b>4 000,00</b>

021	Virement de la section de fonctionnement (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (10) (11)	12 000,00		22 500,00	22 500,00	22 500,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>12 000,00</b>		<b>22 500,00</b>	<b>22 500,00</b>	<b>22 500,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>41 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>26 500,00</b>	<b>26 500,00</b>	<b>26 500,00</b>
--------------	------------------	-------------	------------------	------------------	------------------

+

<b>R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTE OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>26 500,00</b>
---	------------------

**Pour information :**

Il s'agit pour un budget voté en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il sera à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

<b>AUTOFINANCEMENT PREVISIONNEL DÉGAGÉ PAR LA SECTION DE FONCTIONNEMENT (12)</b>	<b>22 500,00</b>
--	------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées au chapitre 018.

(4) Sauf 165, 166 et 16449.

(5) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(6) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

(7) Le compte 138 n'est pas un chapitre mais une subdivision du chapitre 13.

(8) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.

(9) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

(10) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041.

(11) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

**CCAS DE MEYLAN - CCAS - BP - 2024**

(12) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

(13) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET ÉQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT						II C2
---	--	--	--	--	--	----------

## DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
011	Charges à caractère général (3)	281 000,00	0,00	194 000,00	194 000,00	194 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 150 000,00	0,00	1 305 000,00	1 305 000,00	1 305 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	134 300,00	0,00	118 500,00	118 500,00	118 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>1 565 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 617 500,00</b>	<b>1 617 500,00</b>	<b>1 617 500,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	4 700,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>1 570 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 622 500,00</b>	<b>1 622 500,00</b>	<b>1 622 500,00</b>

023	Virement à la section d'investissement (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	12 000,00		22 500,00	22 500,00	22 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>12 000,00</b>		<b>22 500,00</b>	<b>22 500,00</b>	<b>22 500,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 582 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 645 000,00</b>	<b>1 645 000,00</b>	<b>1 645 000,00</b>
--------------	---------------------	-------------	---------------------	---------------------	---------------------

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 645 000,00</b>
--	---------------------

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET</b>					<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>					<b>C2</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (= RAR + vote)
013	Atténuations de charges (3)	23 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	230 000,00	0,00	215 000,00	215 000,00	215 000,00
73	Impôts et taxes (sauf le 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 324 000,00	0,00	1 410 000,00	1 410 000,00	1 410 000,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>1 582 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 640 000,00</b>	<b>1 640 000,00</b>	<b>1 640 000,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>1 582 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 645 000,00</b>	<b>1 645 000,00</b>	<b>1 645 000,00</b>

042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5)	0,00		0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4)	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

<b>TOTAL</b>	<b>1 582 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 645 000,00</b>	<b>1 645 000,00</b>	<b>1 645 000,00</b>
			+		
			<b>R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>	

**TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES** **1 645 000,00****Pour information :**

<b>AUTOFINANCEMENT PRÉVISIONNEL DÉGAGÉ AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT (6)</b>	22 500,00
---	-----------

Il s'agit, pour un budget velé en équilibre, des ressources propres correspondant à l'excédent des recettes réelles de fonctionnement sur les dépenses réelles de fonctionnement. Il servira à financer le remboursement du capital de la dette et les nouveaux investissements de la collectivité.

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Proposition formulée par le président pour l'exercice N.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) DF 023 = RI 021 : DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DF 043 = RF 043.

(5) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(6) Solde de l'opération DF 023 + DF 042 – RF 042 ou solde de l'opération RI 021 + RI 040 – DI 040.

<b>II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET BALANCE GÉNÉRALE – DÉPENSES</b>		<b>II</b>
		<b>D1</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(7) 0,00		0,00
Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5)	4 571,00	0,00	4 571,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (5) (10)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3) (5)	19 000,00	0,00	19 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3) (5)	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (3) (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	2 929,00	0,00	2 929,00
28 Amortissement des immobilisations (reprises)		0,00	0,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3... Stocks et en-cours		0,00	0,00
198 Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
Dépenses d'investissement – Total	26 500,00	0,00	26 500,00

+

<b>D 001 SOLDE D'EXECUTION NEGATIF REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
--	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>26 500,00</b>
---	------------------

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>Opérations réelles (1)</b>	<b>Opérations d'ordre (2)</b>	<b>TOTAL</b>
011 Charges à caractère général (9)	194 000,00		194 000,00
012 Charges de personnel et frais assimilés (9)	1 305 000,00		1 305 000,00
014 Atténuations de produits	0,00		0,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9)	118 500,00	0,00	118 500,00
6586 Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00		0,00
66 Charges financières	0,00	0,00	0,00
67 Charges spécifiques (9)	5 000,00	0,00	5 000,00
68 Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	22 500,00	22 500,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
023 Virement à la section d'investissement		0,00	0,00
Dépenses de fonctionnement – Total	1 622 500,00	22 500,00	1 645 000,00

+

<b>D 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE</b>	<b>0,00</b>
---	-------------

=

<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 645 000,00</b>
--	---------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

(3) Hors dépenses imputées au chapitre 018.

(4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Hors chapitres opérations.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B6).

**CCAS DE MEYLAN - CCAS - BP - 2024**

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (8) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (9) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRÉSENTATION GÉNÉRALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GÉNÉRALE – RECETTES</b>	<b>D2</b>

**RECETTES D'INVESTISSEMENT (y compris RAR)**

INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10 Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	1 071,00	0,00	1 071,00
13 Subventions d'investissement (reçues) (3)	0,00	0,00	0,00
15 Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18 Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6)	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204 Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22 Immobilisations reçues en affectation (3)	(7)	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours(sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018 RSA	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières (3)	2 929,00	0,00	2 929,00
28 Amortissement des immobilisations		22 500,00	22 500,00
29 Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39 Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3 Stocks et en-cours		0,00	0,00
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481 Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49 Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59 Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
021 Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00
024 Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>4 000,00</b>	<b>22 500,00</b>	<b>26 500,00</b>

R 001 SOLDE D'EXECUTION POSITIF REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
R 1068 AFFECTATION DU RESULTAT	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT CUMULEES</b>	<b>26 500,00</b>

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT (y compris RAR)**

FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013 Atténuations de charges (8)	15 000,00		15 000,00
016 APA	0,00		0,00
017 RSA / Régularisations de RMJ	0,00		0,00
60 Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70 Prod. services, domaine, ventes diverses	215 000,00		215 000,00
71 Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72 Production immobilisée		0,00	0,00
73 Impôts et taxes (sauf 731)	0,00		0,00
731 Fiscalité locale	0,00		0,00
74 Dotations et participations (8)	1 410 000,00		1 410 000,00
75 Autres produits de gestion courante (8)	0,00	0,00	0,00
76 Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77 Produits spécifiques (8)	5 000,00	0,00	5 000,00
78 Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79 Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	<b>1 645 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 645 000,00</b>

R 002 RESULTAT REPORTÉ OU ANTICIPE	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT CUMULEES</b>	<b>1 645 000,00</b>

- (1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.
- (2) Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.
- (3) Hors recettes imputées au chapitre 018.
- (4) Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (6) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.
- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE**

		DEPENSES							
Chapitre	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	III = I + II
<b>TOTAL</b>	<b>41 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>26 500,00</b>	<b>26 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>26 500,00</b>	<b>26 500,00</b>	<b>26 500,00</b>
018 RSA	0,00	0,00	0,00	4 571,00	4 571,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20 Immobilisations incorporelles (sauf 204)	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 571,00	4 571,00
204 Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21 Immobilisations corporelles	12 600,00	0,00	0,00	19 000,00	19 000,00	0,00	0,00	19 000,00	19 000,00
22 Immobilisations reçues en affectation (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23 Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des opérations d'équipement (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>37 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>23 571,00</b>	<b>23 571,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>23 571,00</b>	<b>23 571,00</b>
10 Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13 Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18 Crpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26 Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27 Autres immobilisations financières	3 400,00	0,00	0,00	2 929,00	2 929,00	0,00	0,00	2 929,00	2 929,00
020 Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)									
<b>Total des dépenses financières</b>	<b>3 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 929,00</b>	<b>2 929,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 929,00</b>	<b>2 929,00</b>
45 Chapitres d'opérations pour compte de tiers (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>41 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>26 500,00</b>	<b>26 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>26 500,00</b>	<b>26 500,00</b>
040 Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)									
041 Opérations patrimoniales (7)	0,00								
<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>								
D001 Solde d'exécution négatif reporté ou anticipé (8)									<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'investissement cumulées</b>								<b>26 500,00</b>	

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations plurianuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

- (3) Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 640 = RF 042).
- (6) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D) 641 = RI 041).
- (8) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

### **III – VOTE DU BUDGET**

---

### **III – VOTE DU BUDGET**

#### **SECTION DINVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES**

RECETTES

Chapitre		Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + Vote)
			1		II	III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>41 000,00</b>		<b>26 500,00</b>		<b>26 500,00</b>
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166 et 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>25 000,00</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	600,00	0,00	1 071,00	1 071,00	1 071,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte. de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 400,00	0,00	2 929,00	2 929,00	2 929,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>4 000,00</b>		<b>4 000,00</b>		<b>4 000,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>0,00</b>		<b>4 000,00</b>		<b>4 000,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	12 000,00	22 500,00	22 500,00	22 500,00	22 500,00
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>12 000,00</b>		<b>22 500,00</b>		<b>22 500,00</b>

[11] Voir étais l-B pour le contenu du budget précédent.

R001 Solde d'exécution positif reporté ou anticipé [7] 0,00

Affectation au compte 1068 (8) 0.00

Total des recettes d'investissement cumulées 26 500,00

- (2) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (R/ 040 = D/ 042).
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 132 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (D/ 04 = R/ 041).
- (7) Le solde d'exécution reporté est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée délibérante. Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée des résultats).
- (8) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

**A1**

Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote)	
								II	II = I + II
		<b>TOTAL</b>	<b>41 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>26 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>26 500,00</b>	<b>26 500,00</b>	
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	25 000,00	0,00	0,00	4 571,00	4 571,00	0,00	4 571,00	4 571,00
2051	Concessions, droits similaires	25 000,00	0,00	0,00	4 571,00	4 571,00	0,00	4 571,00	4 571,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	12 600,00	0,00	0,00	19 000,00	19 000,00	0,00	19 000,00	19 000,00
21838	Autre matériel informatique	4 000,00	0,00	0,00	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00	10 000,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	3 600,00	0,00	0,00	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00	4 000,00
2188	Autres immobilisations corporelles	5 000,00	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>37 600,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>23 571,00</b>	<b>23 571,00</b>	<b>0,00</b>	<b>23 571,00</b>	<b>23 571,00</b>
10	Donations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	3 400,00	0,00	0,00	2 929,00	2 929,00	0,00	2 929,00	2 929,00
2744	Prêts d'honneur	3 400,00	0,00	0,00	2 929,00	2 929,00	0,00	2 929,00	2 929,00
020	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AP)	3 400,00	0,00	0,00	2 929,00	2 929,00	0,00	2 929,00	2 929,00
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>3 400,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 929,00</b>	<b>2 929,00</b>	<b>0,00</b>	<b>2 929,00</b>	<b>2 929,00</b>
45...	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

	Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) <b>III = I + II</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>41 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>26 500,00</b>	<b>26 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>26 500,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (5)	0,00			0,00	0,00			0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00			0,00	0,00			0,00
	Charges transférées (7)	0,00			0,00	0,00			0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00			0,00	0,00			0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>

(1) Détalier les articles conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations plurianuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.

(4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

(5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.

(6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre [DI 040 = RF 042].

(7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre [DI 041 = RI 041].

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT							III A2.1
---	--	--	--	--	--	--	-------------

**Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement**

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AP	Pour information Crédits gérés hors AP
	<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

III – VOTE DU BUDGET	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – VOTE DU BUDGET SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	III A2.3
---	-------------

Cet état ne contient pas d'information.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

**A3**

		Chap. / art. (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
		<b>TOTAL</b>	<b>41 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>26 500,00</b>	<b>26 500,00</b>	<b>26 500,00</b>
018	RSA		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)		25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1313	Subv. transf. Départements		25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (3)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (4) (10)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations requises en affectation (4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>			<b>25 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)		600,00	0,00	1 071,00	1 071,00	1 071,00
102222	FCTVA		600,00	0,00	1 071,00	1 071,00	1 071,00
138	Autres subventions invest. non transf.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières		3 400,00	0,00	2 929,00	2 929,00	2 929,00
2744	Prêts d'honneur		3 400,00	0,00	2 929,00	2 929,00	2 929,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>			<b>4 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 000,00</b>	<b>4 000,00</b>	<b>4 000,00</b>
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>			<b>29 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 000,00</b>	<b>4 000,00</b>	<b>4 000,00</b>
021	Virement de la section de fonctionnement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)		12 000,00		22 500,00	22 500,00	22 500,00
2805	Licences, logiciels, droits similaires		0,00		10 400,00	10 400,00	10 400,00
28181	Installations générales, aménagt divers		5 000,00		5 400,00	5 400,00	5 400,00
281838	Autre matériel informatique		4 000,00		4 000,00	4 000,00	4 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobilier		1 500,00		1 300,00	1 300,00	1 300,00
28188	Autres immo. corporelles		1 500,00		1 400,00	1 400,00	1 400,00
041	Opérations patrimoniales (9)		0,00		0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'ordre</b>			<b>12 000,00</b>		<b>22 500,00</b>	<b>22 500,00</b>	<b>22 500,00</b>

(1) Détalier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état 1-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Sauf 165, 166 et 16449.

- (4) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (5) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre ( $R1\ 040 = DF\ 042$ ).
- (7) Les comptes 15, 29, 39, 48 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (9) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre ( $DI\ 041 = RI\ 041$ ).
- (10) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE****III****B****DEPENSES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>1 582 090,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 645 000,00</b>	<b>1 645 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 645 000,00</b>	<b>1 645 000,00</b>
011	Charges à caractère général (3)	281 000,00	0,00	194 000,00	194 000,00	0,00	194 000,00	194 000,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	1 150 000,00	0,00	1 305 000,00	1 305 000,00	0,00	1 305 000,00	1 305 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Regularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	134 300,00	0,00	118 500,00	118 500,00	0,00	118 500,00	118 500,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses de gestion des services</b>	<b>1 565 390,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 617 500,00</b>	<b>1 617 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 617 500,00</b>	<b>1 617 500,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (3)	4 700,00	0,00	5 000,00	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-)budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)			0,00				
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>4 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>1 570 090,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 622 500,00</b>	<b>1 622 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 622 500,00</b>	<b>1 622 500,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	12 000,00		22 500,00	22 500,00		22 500,00	22 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>12 000,00</b>		<b>22 500,00</b>	<b>22 500,00</b>		<b>22 500,00</b>	<b>22 500,00</b>
	<b>D002 Résultat reporté ou anticipé (5)</b>						<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses de fonctionnement cumulées</b>						<b>1 645 000,00</b>	<b>1 645 000,00</b>

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Inscrire en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE**

		<b>III</b>	<b>B</b>
--	--	------------	----------

**RECETTES**

Chap.	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1 1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée II	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>1 582 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 645 000,00</b>	<b>1 645 000,00</b>	<b>1 645 000,00</b>
013	Alténuations de charges (2)	23 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domainede, ventes diverses	230 000,00	0,00	215 000,00	215 000,00	215 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (2)	1 324 000,00	0,00	1 410 000,00	1 410 000,00	1 410 000,00
75	Autres produits de gestion courante (2)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>1 582 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 640 000,00</b>	<b>1 640 000,00</b>	<b>1 640 000,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (2)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgetaires) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>1 582 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 645 000,00</b>	<b>1 645 000,00</b>	<b>1 645 000,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

R002 Résultat reporté ou anticipé (7)	0,00
<b>Total des recettes de fonctionnement cumulées</b>	<b>1 645 000,00</b>

(1) Voir etat I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF-DI 042 = DI 040).

(4) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(7) Inscrite en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent (après vote du compte administratif) ou si reprise anticipée des résultats.

**III – VOTE DU BUDGET**  
**SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) <b>III = I + II</b>	
									I	II
	<b>TOTAL</b>	<b>1 582 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 645 000,00</b>	<b>1 645 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 645 000,00</b>	<b>1 645 000,00</b>	<b>1 645 000,00</b>
011	Charges à caractère général (4)	281 000,00	0,00	194 000,00	194 000,00			0,00	194 000,00	194 000,00
6042	Achats de prestations de services	21 300,00	0,00	19 800,00	19 800,00			0,00	19 800,00	19 800,00
60623	Alimentation	92 400,00	0,00	98 900,00	98 900,00			0,00	98 900,00	98 900,00
60628	Autres fournitures non stockées	1 400,00	0,00	1 400,00	1 400,00			0,00	1 400,00	1 400,00
60632	Fournitures de petit équipement	2 700,00	0,00	2 700,00	2 700,00			0,00	2 700,00	2 700,00
60636	Habillement et vêtements de travail	1 100,00	0,00	1 100,00	1 100,00			0,00	1 100,00	1 100,00
6064	Fournitures administratives	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00			0,00	3 000,00	3 000,00
6138	Autres	9 000,00	0,00	9 300,00	9 300,00			0,00	9 300,00	9 300,00
6158	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00			0,00	1 000,00	1 000,00
6156	Maintenance	5 500,00	0,00	5 500,00	5 500,00			0,00	5 500,00	5 500,00
6161	Multirisques	8 500,00	0,00	9 500,00	9 500,00			0,00	9 500,00	9 500,00
6182	Documentation générale et technique	500,00	0,00	500,00	500,00			0,00	500,00	500,00
6184	Versements à des organismes de formation	5 000,00	0,00	4 500,00	4 500,00			0,00	4 500,00	4 500,00
62261	Honoraires médicaux et paramédicaux	2 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00			0,00	1 000,00	1 000,00
6232	Fêtes et cérémonies	8 000,00	0,00	17 000,00	17 000,00			0,00	17 000,00	17 000,00
6236	Catalogues et imprimés	3 000,00	0,00	3 000,00	3 000,00			0,00	3 000,00	3 000,00
6247	Transports collectifs	4 300,00	0,00	3 700,00	3 700,00			0,00	3 700,00	3 700,00
6251	Voyages, déplacements et missions	900,00	0,00	900,00	900,00			0,00	900,00	900,00
6261	Frais d'affranchissement	1 000,00	0,00	1 000,00	1 000,00			0,00	1 000,00	1 000,00
6252	Frais de télécommunications	7 500,00	0,00	7 500,00	7 500,00			0,00	7 500,00	7 500,00
627	Services bancaires et assimilés	520,00	0,00	520,00	520,00			0,00	520,00	520,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 280,00	0,00	2 080,00	2 080,00			0,00	2 080,00	2 080,00
62878	Remb. frais à des tiers	100 000,00	0,00	0,00	0,00			0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	100,00	0,00	100,00	100,00			0,00	100,00	100,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	1 150 000,00	0,00		1 305 000,00				1 305 000,00	1 305 000,00
6331	Versement mobilité	9 600,00	0,00		9 600,00				9 600,00	9 600,00
6332	Cotisations versées au F.N.A.L.	2 700,00	0,00		2 700,00				2 700,00	2 700,00
6336	Cotisations CNFPT et CDGFTP	13 000,00	0,00		13 000,00				13 000,00	13 000,00
64111	Rémunération principale titulaires	480 000,00	0,00		548 500,00				548 500,00	548 500,00
64112	SFT, indemnité de résidence	8 000,00	0,00		8 000,00				8 000,00	8 000,00
64118	Autres indemnités	81 000,00	0,00		81 000,00				81 000,00	81 000,00
64131	Rémunérations	305 000,00	0,00		391 500,00				391 500,00	391 500,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE		TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
							Pour information Crédits gérés hors AE		
64138	Primes et autres indemnités	45 000,00	0,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00	45 000,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	90 000,00	0,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00	90 000,00
6453	Cotisations aux caisses de retraites	72 000,00	0,00	72 000,00	72 000,00	72 000,00	72 000,00	72 000,00	72 000,00
6454	Cotisations aux A.S.S.E.D.I.C.	9 000,00	0,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00	9 000,00
6455	Cotisations pour assurance du personnel	25 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
6458	Cotis. aux autres organismes sociaux	2 700,00	0,00	2 700,00	2 700,00	2 700,00	2 700,00	2 700,00	2 700,00
6475	Médecine du travail, pharmacie	5 000,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
6478	Autres charges sociales diverses	2 000,00	0,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00	2 000,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	134 300,00	0,00	118 500,00	118 500,00	118 500,00	118 500,00	118 500,00	118 500,00
65133	Secours d'urgence	500,00	0,00	500,00	500,00	500,00	500,00	500,00	500,00
65134	Aides	17 500,00	0,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00	11 000,00
6573641	Subv fonct bud ann. et régies(auton fin)	35 000,00	0,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00	25 000,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	80 600,00	0,00	81 600,00	81 600,00	81 600,00	81 600,00	81 600,00	81 600,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	300,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65888	Autres	400,00	0,00	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00	400,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion des services</b>		<b>1 565 300,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 617 500,00</b>	<b>1 617 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 617 500,00</b>	<b>1 617 500,00</b>	<b>1 617 500,00</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques (4)	4 700,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs	4 700,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
022	Dépenses imprévues (dans le cadre d'une AE)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des charges financières et spécifiques</b>		<b>4 700,00</b>	<b>0,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>	<b>5 000,00</b>
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>1 570 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 622 500,00</b>	<b>1 622 500,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 622 500,00</b>	<b>1 622 500,00</b>	<b>1 622 500,00</b>
023	Virement à la section d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap. / art. (1)	Libellé (1)	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (3)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Pour information Crédits gérés dans le cadre d'une AE	Pour information Crédits gérés hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vtde)
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7) (8)	12 000,00	1	22 500,00	22 500,00	II		22 500,00	22 500,00
6811	Dat. amort. immos incorporelles	12 000,00		22 500,00	22 500,00			22 500,00	22 500,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (9)	0,00		0,00	0,00			0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>12 000,00</b>		<b>22 500,00</b>	<b>22 500,00</b>			<b>22 500,00</b>	<b>22 500,00</b>

**Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (10)**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également les AE modifiant un stock d'AE existant.

(4) Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

(5) Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

(6) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre ( $DF-042 = RF-040$ ) ( $DF-043 = RF-043$ ).

(8) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 675 et 676 (cf. chapitre 024 : « produit des cessions d'immobilisations »).

(9) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

(10) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

**III – VOTE DU BUDGET****SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES – DETAIL PAR ARTICLE**

Chap / art. (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1 1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Total (RAR N-1 + Vote) III = I + II
	<b>TOTAL</b>	<b>1 582 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 645 000,00</b>	<b>1 645 000,00</b>	<b>1 645 000,00</b>
013	Atténuations de charges (3)	23 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
6459	Remb.charges sécu.sociale et prévoyance	23 000,00	0,00	15 000,00	15 000,00	15 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	230 000,00	0,00	215 000,00	215 000,00	215 000,00
7066	Redevances services à caractère social	230 000,00	0,00	215 000,00	215 000,00	215 000,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations (3)	1 324 000,00	0,00	1 410 000,00	1 410 000,00	1 410 000,00
7473	Participation départements	256 200,00	0,00	277 200,00	277 200,00	277 200,00
74741	Participation communes membres du GFP	1 050 000,00	0,00	1 115 000,00	1 115 000,00	1 115 000,00
74788	Autres	17 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747888	Autres	0,00	0,00	17 800,00	17 800,00	17 800,00
75	Autres produits de gestion courante (3)	5 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
756	Liberalités reçues	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75888	Autres	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes de gestion des services</b>	<b>1 582 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 640 000,00</b>	<b>1 640 000,00</b>	<b>1 640 000,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	5 000,00	5 000,00	5 000,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>1 582 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 645 000,00</b>	<b>1 645 000,00</b>	<b>1 645 000,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (4) (5) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (4) (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

**CCAS DE MEYLAN - CCAS - BP - 2024**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N - ICNE N-1	0,00

(1) Détailier les articles utilisés conformément au plan de comptes.  
(2) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(3) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

(4) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre [RF 042 = DI 040] [RF 043 = DF 043].

(5) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer aux articles 775 et 776 (cf. chapitre 524 « produit des cessions d'immobilisations »).

(6) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(7) Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(8) Destiné à retracer le prélevement de la part non départementale de la taxe.

(9) Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – MÉTHODES UTILISÉES POUR LES AMORTISSEMENTS**

<b>Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)</b>	<b>Biens de faible valeur- Seuil unitaire en dépôt duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 1500 €</b>	<b>Délibération du CHOIX DE L'ASSEMBLEE</b>	<b>Délibération du</b>
			<b>07.07.2023</b>
L	FRAIS D'ÉTUDES, D'ELABORATION ET DE REVISION DES DOCUMENTS D'URBANISME	Catégories de biens amortis	Durée (en années)
L	FRAIS D'ÉTUDES		5
L	FRAIS D'INSERTION		5
L	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS BIENS MOBILIERS, MATERIELS ET ÉTUDES		5
L	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS BATIMENTS ET INSTALLATIONS		30
L	SUBVENTIONS EQUIPEMENTS PROJETS INFRASTRUCTURES INTÉRÊT GÉNÉRAL		40
L	ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION D'INVESTISSEMENT		30
L	CONCESSIONS ET DROITS SIMILAIRES		5
L	AUTRES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES		5
L	PLANTATIONS D'ARBRES ET ARBUSTES		10
L	AUTRES AGENCEMENTS ET AMÉNAGEMENTS DE TERRAINS		10
L	IMMEUBLES DE RAPPORT		50
L	MATERIELS ET OUTILLAGE D'INCENDIE ET DE DÉFENSE CIVILE		10
L	MATERIELS ET OUTILLAGE DE VOIRIE		10
L	AUTRES INSTALLATIONS, MATERIELS ET OUTILLAGES TECHNIQUES		5
L	INSTALLATIONS GÉNÉRALES ET AMÉNAGEMENTS DIVERS		10
L	MATERIEL DE TRANSPORT		10
L	MATERIEL INFORMATIQUE		5
L	MATERIEL DE BUREAU ET MOBILIER		10
L	MATERIEL DE TÉLÉPHONIE		5
L	AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		10

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES****SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT (total)</b>					
<b>FONCTIONNEMENT (total)</b>					
6573641	Subvention de fonctionnement		RESIDENCE AUTONOMIE PRE BLANC	Établissement de droit public	106 600,00
65748		Fonctionnement de l'association	COMITE OEUVRES SOCIALES	Association	25 000,00
65748		Fonctionnement de l'association	BANQUE ALIMENTAIRE DE L ISERE	Association	22 500,00
65748		Fonctionnement de l'association	ENVLOPPE NON AFFECTEE	Association	2 100,00
					57 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

	<b>IV</b>
	B8

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N****B9****B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATÉGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur départemental - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Délégué départemental adjoint - SDIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplacements créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		9,00	0,00	9,00	8,00	1,00	9,00
Adjoint administratif terr.	C	7,00	0,00	7,00	7,00	0,00	7,00
Attaché	A	2,00	0,00	2,00	1,00	1,00	2,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
Adjoint technique territorial	C	2,00	0,00	2,00	2,00	0,00	2,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		8,00	16,00	24,00	11,70	7,50	19,20
Agent social	C	6,00	15,00	21,00	11,70	5,00	16,70
Assistant socio-éducatif	A	2,00	1,00	3,00	0,00	2,50	2,50
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)</b>		6,00	2,00	8,00	3,44	3,00	6,44
Aide soignant	B	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00
Assistant socio éduc.	A	5,00	0,00	5,00	2,00	2,50	4,50
Infirmier en soins généraux	A	0,00	1,00	1,00	0,00	0,50	0,50
Médecin terr.	A	0,00	1,00	1,00	0,44	0,00	0,44
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,90	0,00	0,90	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
Animateur	A	1,00	0,00	1,00	0,00	1,00	1,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (l) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)</b>		26,00	18,00	44,00	25,14	12,50	37,64

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
- (2) Catégories A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Équivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur périodes d'activité sur l'année.
- ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année.
- Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT ( $0,8 \cdot 6 / 12$ ).
- (5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

**IV – ANNEXES****ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N**

		<b>IV</b>
		<b>B9</b>

**B9 – ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/N (suite)**

<b>AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 01/01/N</b>	<b>CATEGORIES</b>	<b>SECTEUR</b>	<b>REMUNERATION (3)</b>		<b>CONTRAT</b>	<b>Nature du contrat (5)</b>	
			<b>(1)</b>	<b>(2)</b>	<b>Indice (8)</b>	<b>Euros</b>	
<b>Agents occupant un emploi permanent (6)</b>						<b>0,00</b>	
<b>Agents occupant un emploi non permanent (7)</b>						<b>0,00</b>	
<b>TOTAL GENERAL</b>						<b>0,00</b>	

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM : Administratif.

TECH : Technique.  
URB : Urbains (y dont aménagement urbain).  
S : Social.  
MS : Médico-social.MT : Médecо-technique.  
SP : Sportif.  
CULT : Culturel.  
ANIM : Animat.POL : Police.  
POMP : Sapeurs-pompiers.  
X Emplois non cités.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la remunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique - CGFP):

332-23-1° Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.

332-23-2° Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.

332-24 Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans.

332-13 Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.

332-14 Vacance temporaire d'un emploi.

332-8-1 Absence temporaire d'emplois susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

332-8-2 Justifie par les besoins des services ou la nature des missions, sous réserve que l'agent n'a pas été recruté dans les conditions prévues par le CGFP.

332-8-3 Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 5 000 habitants.

332-8-4 Communes nouvelles issues de fusions de communes de moins de 1 000 habitants pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant jusqu'à la limite de six ans.

332-8-5 Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnées à l'article L. 4, pour les emplois dont la quote de temps de travail est inférieure à 50 %.

332-8-6<sup>1</sup> Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (- 10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité.

332-5 Contrat territorial sur emploi permanent : peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.

332-10 Contract à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publiques de six ans au moins.

332-11 Contract à durée indéterminée (lorsqu'il contracte l'emploi public à son profit), les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.

326-32 Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L.326 et L.352).

333-1-333-3 Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).

333-12 Collaborateurs de groupes de télus.

A. Autres

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-3, 332-13, 332-14, 326, 352 du CGFP , ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>			<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>			C1.1

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

<b>Art. (1)</b>	<b>Libellé (1)</b>	<b>Propositions nouvelles</b>	<b>Vote (2)</b>
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>		<b>0,00</b>	<b>I</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves		
10...	Versement de dotations, fonds divers et réserves		
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	0,00	0,00

	<b>Op. de l'exercice I</b>	<b>Restes à réaliser en dépenses de l'exercice  précédent (3) (4)</b>	<b>Solde d'exécution D001 (3) (4)</b>	<b>TOTAL II</b>
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailer les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES</b> <b>EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>	<b>26 500,00</b>	<b>III</b>
	<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>	<b>4 000,00</b>	<b>4 000,00</b>
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	1 071,00	1 071,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	0,00	0,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2744	Prêts d'honneur	2 929,00	2 929,00
	<b>Ressources propres internes de l'année (b) (4)</b>	<b>22 500,00</b>	<b>22 500,00</b>
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
2805	Licences, logiciels, droits similaires	10 400,00	10 400,00
28181	Installations générales, aménagts divers	5 400,00	5 400,00
281838	Autre matériel informatique	4 000,00	4 000,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	1 300,00	1 300,00
28188	Autres immo. corporelles	1 400,00	1 400,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la section de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	26 500,00	0,00	0,00	0,00	26 500,00

	Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres	II
Ressources propres disponibles	IV
Solde	V = IV – II (8)

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

- (3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.
- (4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.
- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets relevant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget - vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

<b>V – ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>V</b>
ARRETE ET SIGNATURES	A

Nombre de membres en exercice : 11

Nombre de membres présents : 7

Nombre de suffrages exprimés : 8

VOTES :

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 0

Date de convocation : 18/01/2024

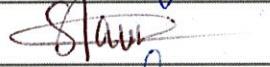
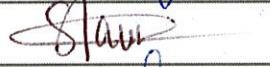
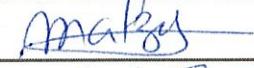
Présenté par La Vice-Présidente, Christel REFOUR (1).

A Meylan, le 24/01/2024

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session ordinaire

A Meylan, le 24/01/2024

Les membres de l'assemblée délibérante (2),(3).

01- Philippe CARDIN	
02- Christel REFOUR	
03- Stéphane MAIRE	
04- Isabelle MALZY	
05- Christophe BATAILH	
06- Pascal OLIVIERI	
07- Anthony LUCAS	
08- Ghassan Antoine EL'JAMAL	
09- Jean-François SELE	
10- Jean-Claude GRESLOU	
11- Michel BONIFAY	

Certifié exécutoire par La Vice-Présidente, Christel REFOUR (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer « la présidente » ou « le président ».

(2) Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ...., de la Collectivité territoriale unique de .... de la métropole de ...., du Conseil syndical de ....

(3) L'ajout des signataires est désormais facultatif.